

## Avis de constitution

### SOCIETE « SERENITY EVENTS » en abrégé « SERENITY EVENTS »

Siège ABIDJAN COCODY DANGA, Lot N/A, Ilot N/A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Aout 2024, et enregistrés au CEPICI le 21 Aout 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SERENITY EVENTS » en abrégé «  
SERENITY EVENTS »

Objet : Evènementiel ; communication événementielle ; organisation et animation d'évènements , de soirées , de conférences , de foires et autres ; location de matériels ; acheminement de personnes vers les sites ; faciliter le développement des évènements . Et Généralement toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension et le développement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'emprunt de toutes sommes et en garantie, l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux ; La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés, ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe ;

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY DANGA, Lot N/A, Ilot N/A

Dirigeant(s) M ATSE GHISLAIN PATERNE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09536 du 25/09/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56723/GTCA/RC/2024 du 25/09/2024

